

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale s'engage à être un lieu ressource où les femmes, les hommes, les jeunes, les couples peuvent rencontrer des professionnels quand se posent des questions concernant le corps, la sexualité, la relation à l'autre.

- × Dans le respect de la loi, de la déontologie médicale et du secret professionnel,
- × Sans but lucratif,
- × Sans limite d'âge,
- × Dans le réseau des acteurs du territoire.



LES PERMANENCES SUR RDV

	CONSEILLERE CONJUGALE ET FAMILIALE	MÉDECIN
Lundi	9H00-16H30	
Mardi	9H00-16H30	
Mercredi	9H00-16H30	9h00-12h00 14h00-17h00
Jeudi	9H00-16H30	
Vendredi	9H00-16H30	

LES RENSEIGNEMENTS

☎ 04 76 64 65 20
(ligne directe CPEF)
☎ 04 76 64 65 24
(Secrétariat médical)

LE PLAN D'ACCES



Centre Hospitalier
1 Avenue Félix Faure – BP 8
38 160 ST-MARCELLIN



CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

- POUR VOUS ACCUEILLIR
- VOUS ÉCOUTER
- VOUS INFORMER
- VOUS CONSEILLER
- VOUS ORIENTER

Le CPEF est géré par le Centre Hospitalier de St-Marcellin et bénéficie d'un financement du Département

LES CONSULTATIONS MÉDICALES

Les consultations médicales sont assurées par un médecin, sur rendez vous et par des Sages Femmes (SF), avec ou sans rendez vous.

Elles concernent :

- La contraception,
- La contraception d'urgence,
- Le suivi gynécologique,
- Le dépistage d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST),
- Les consultations pré et post Interruption Volontaire de Grossesse (IVG),
- L'IVG médicamenteuse,
- Les consultations pré et post natales,
- La grossesse,
- Le dépistage de violences, de difficultés affectives.



LES ENTRETIENS DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Les entretiens sont assurés par une Conseillère Conjugale et Familiale (CCF).

Ils s'adressent :

- A l'individu,
- Au couple,
- A la famille.

Ils concernent :

- Les entretiens d'information, d'orientation portant sur la vie affective et sexuelle,
- Les entretiens d'aide, de soutien, d'accompagnement, dans les situations de crise de couple, de conflits familiaux,
- Les entretiens dans les situations de violences conjugales et intra familiales,
- Les entretiens pré et post Interruption Volontaire de Grossesse (IVG),
- Les entretiens de préparation à la vie de couple et à la fonction parentale.



LES ACTIONS D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE

Les actions sont assurées à l'intérieur et à l'extérieur du centre, dans des établissements scolaires et non scolaires, par une Conseillère Conjugale et Familiale (CCF).

Elles concernent :

- Les animations collectives portant sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la relation amoureuse, la relation à l'autre, la sexualité,
- Les temps d'échange,
- Les groupes de parole et d'écoute.